



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2025

Planification écologique : 11,7 millions d'euros d'aides en faveur de la souveraineté protéique en France

La reconquête de notre souveraineté protéique en France s'accélère avec la sélection de dix lauréats dans le cadre de l'appel à projet « Projets territoriaux filières légumineuses » lancé le 28 juin 2024, par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Le soutien prévisionnel s'élève à 11,7 millions d'euros.

Adossé au fonds en faveur de la souveraineté et des transitions de la planification écologique, ce dispositif permet de soutenir au niveau local, le regroupement d'acteurs autour de projets collectifs et engagés pour le développement de la production nationale de protéines végétales. Il s'agit de projets structurants impliquant plusieurs maillons à l'échelle des filières, et contribuant à répondre aux enjeux de souveraineté, de compétitivité et de transition environnementale.

Qu'ils soient en lien avec l'alimentation humaine ou animale, ces projets centrés majoritairement sur les cultures de légumineuses, peuvent bénéficier de soutiens dédiés notamment à des investissements en aval des filières (collecte, tri, stockage, transformation, etc.), des investissements destinés à la réalisation de prototypes ou démonstrateurs et à de l'ingénierie de projet.

Les dix projets lauréats sont les suivants :

- Le projet **DSLFB** porté par l'entreprise Berry Graines en Centre-Val de Loire vise à soutenir la structuration de filières de légumineuses à haute valeur ajoutée pour l'alimentation humaine, notamment par des investissements dans des outils de collecte et de conditionnement adaptés, renforçant la traçabilité, la qualité et la production ;
- Le projet **Texipro** porté par l'entreprise du même nom, en lien avec le groupe Vivadour en Occitanie et Global Foods Groupe (GFG) a pour objectif de créer une unité industrielle innovante de première transformation de protéines végétales texturées, qui sera approvisionnée par des cultures locales, notamment de soja ;
- Le projet **AGIL** porté par le groupe coopératif Vivescia en région Grand-Est consiste à développer des activités de tri et de conditionnement de semences de légumineuses pour soutenir la diversification des agriculteurs et la valorisation fourragère pour les éleveurs ;
- Le projet **CultivUp** porté par Axereal en lien avec la start-up INTACT en Centre-Val de Loire vise à renforcer un outil de transformation innovant offrant de nouveaux débouchés aux cultures de légumineuses (pois puis féveroles dans un second temps) afin d'encourager le développement des surfaces pour ces cultures ;
- Le projet **ColeGra'm** porté par la société 3BC (Bio Bresse Bugey Cotiere) en Auvergne-Rhône-Alpes concerne la structuration d'une filière locale rémunératrice de production et de commercialisation de légumineuses. Il est mené directement par des acteurs de l'amont agricole à travers une association de producteurs ;

- Le projet **Innov'Légumineuses** porté par la start-up Bioalva en Bourgogne-Franche-Comté repose sur un procédé novateur de fermentation d'algues marines et de légumineuses produites localement permettant le passage à l'échelle d'une unité agroalimentaire ;
- Le projet **Finovaleg** porté par la coopérative Terrena en Pays de la Loire a pour objectif d'augmenter les capacités de triage du groupe en semences de légumineuses et de financer des actions de recherche et développement en réponse aux besoins spécifiques identifiés au sein de la filière ;
- Le projet **Déshyouest** porté par la coopérative éponyme en Pays de la Loire consiste à améliorer l'outil décarboné de déshydratation de luzerne dont dispose la coopérative et à accompagner la croissance des assolements en légumineuses fourragères ;
- Le projet **TP2030** porté en partenariat par les entreprises Trescartes en Auvergne-Rhône-Alpes et Pissier en Centre-Val de Loire porte sur l'augmentation des capacités de traitement post-récoltes et de stockage visant à encourager des hausses de surfaces et à reconquérir des parts de marché pour la lentille française ;
- Le projet **Leg4All** de l'interprofession Terres Univia porté auprès des acteurs locaux de la restauration collective sur tout le territoire, propose la diffusion de bonnes pratiques pour accroître l'utilisation de légumineuses dans les menus.

« Je tiens à saluer l'engagement remarquable de tous les acteurs mobilisés pour le développement de la production nationale de protéines végétales. Ces dernières années, des moyens inédits ont été mis en œuvre en faveur de la Stratégie nationale pour les protéines végétales. Actuellement, plus d'un million d'hectares sont semés avec des espèces riches en protéines végétales. L'un des objectifs du ministère est d'atteindre 10% de la surface agricole utile française à l'horizon 2030. Ces projets vont permettre d'accélérer nos avancées en matière de souveraineté alimentaire mais aussi de contribuer à répondre à nos enjeux de transition environnementale. » **Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

A propos de la Stratégie nationale pour les protéines végétales

Lancé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en 2020, cette stratégie a pour objectif de réduire notre dépendance aux importations de protéines végétales, de favoriser l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage et de développer une offre de produits locaux en matière de légumes secs (lentilles, pois chiche, haricots, fèves, etc.).

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv